

7 avril 2020



## La situation des personnes atteintes du syndrome de Down (trisomie 21)

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Des discriminations persistantes malgré une législation protectrice.....	3
1.1. Cadre juridique .....	3
1.2. Stigmatisation et discrimination.....	4
1.2.1. Données statistiques.....	4
1.2.2. Une meilleure sensibilisation de la société géorgienne .....	4
2. Situation sociale.....	6
2.1. Recul des abandons et des placements en institutions .....	6
2.2. Accès à l'éducation .....	8
2.3. Accès à l'emploi .....	9
2.4. Associations apportant un soutien.....	10
Bibliographie .....	12

### Résumé :

Depuis le changement de régime à la suite de la Révolution des roses fin 2003, les autorités géorgiennes ont amorcé un ensemble de réformes afin d'améliorer la protection juridique et l'intégration à la société des personnes atteintes du syndrome de Down et d'autres types de handicaps. Toutefois, si les organisations internationales et les ONG locales saluent les progrès indéniables réalisés par le pays depuis quelques années, elles soulignent l'insuffisance des moyens mis en œuvre ainsi que la stigmatisation et la discrimination persistantes dont souffrent ces personnes, qui rencontrent toujours de nombreuses difficultés dans leur accès à l'éducation et à l'emploi.

### Abstract :

Since the regime change that followed the Rose Revolution at the end of 2003, the Georgian authorities have launched a set of reforms so as to improve the legal protection and integration into society of persons with Down syndrome and other types of handicaps. However, although international organizations and local NGOs applaud the progress made by the country in recent years, they also underline the lack of invested means and the persisting stigma and discrimination targeting these persons, who still encounter numerous obstacles in education and employment.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

Il n'existe en Géorgie aucune statistique officielle permettant de connaître le nombre de personnes atteintes dans le pays du syndrome de Down, une anomalie génétique qui se caractérise par la présence d'un troisième chromosome à la 21<sup>ème</sup> paire, d'où son nom alternatif de « trisomie 21 »<sup>1</sup>. Les seuls chiffres disponibles sont ceux des personnes enregistrées auprès des autorités comme handicapées et recevant à ce titre une assistance sociale, un chiffre qui tourne ces dernières années autour de 120 000 personnes<sup>2</sup>, dont environ 10 000 sont mineures<sup>3</sup>.

Toutefois, selon plusieurs experts issus de la société civile géorgienne ou d'organisations intergouvernementales, ces statistiques ne reflètent pas la réalité, de nombreuses personnes n'étant pas enregistrées comme handicapées en raison, entre autres, des stéréotypes négatifs qui pèsent toujours sur elles au sein de la société géorgienne<sup>4</sup>.

## 1. Des discriminations persistantes malgré une législation protectrice

### 1.1. Cadre juridique

En 2009, la Géorgie signe la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées<sup>5</sup>. Le Parlement ne la ratifie toutefois que le 23 décembre 2013, après plusieurs initiatives de la société civile dénonçant l'inaction des autorités<sup>6</sup>. Elle entre en vigueur dans le pays le 12 avril 2014<sup>7</sup>. Depuis octobre 2014, la bonne application de la Convention est surveillée et évaluée par le bureau du Défenseur public<sup>8</sup>.

En mai 2014, la Géorgie se dote également d'une Loi sur l'élimination de toutes les formes de discrimination<sup>9</sup>, dont le premier article prohibe les discriminations fondées, entre autres, sur la santé et le handicap<sup>10</sup>.

Par ailleurs, plusieurs réformes législatives et institutionnelles mises en œuvre depuis le changement de régime à la suite de la Révolution des roses fin 2003 concernent directement les personnes handicapées et les personnes atteintes du syndrome de Down : en 2005 est adoptée une Loi sur l'éducation inclusive, qui impose aux écoles publiques du pays de s'adapter pour pouvoir accueillir les enfants ayant des besoins particuliers à la date de 2012<sup>11</sup> (cf. *infra* partie 2.2) ; la même année, une réforme de la prise en charge des enfants privés de tutelle parentale, parmi lesquels se trouvent de nombreux enfants handicapés abandonnés par leurs parents, est amorcée<sup>12</sup> (cf. *infra* partie 2.1). En 2018, selon un article publié sur le site d'informations *OC Media*, d'autres législations et stratégies gouvernementales sont en cours de préparation, pour lutter notamment contre la discrimination dans l'accès à l'emploi<sup>13</sup> (cf. *infra* partie 2.3).

---

<sup>1</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#)

<sup>2</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Chai Khana, février/mars 2019 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>3</sup> Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 35 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>4</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Chai Khana, février/mars 2019 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>5</sup> Caucasian Knot, 16/10/2012 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

<sup>6</sup> Caucasian Knot, 16/10/2012 [url](#)

<sup>7</sup> Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 34 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; OC Media, 05/07/2018 [url](#)

<sup>8</sup> Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 34 [url](#)

<sup>9</sup> Chai Khana, février/mars 2019 [url](#)

<sup>10</sup> Le texte de la loi est disponible sur le site de Legislation Online : République de Géorgie, 02/05/2014 [url](#)

<sup>11</sup> Eurasianet, 22/10/2014 [url](#)

<sup>12</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#)

<sup>13</sup> OC Media, 05/07/2018 [url](#)

## 1.2. Stigmatisation et discrimination

### 1.2.1. Données statistiques

S'il existe peu de données précises sur la stigmatisation et la discrimination dont souffrent les personnes atteintes du syndrome de Down en Géorgie<sup>14</sup>, toutes les sources publiques consultées confirment que les stéréotypes et attitudes négatives à leur égard sont largement répandues au sein de la société, rendant difficiles leur pleine intégration à la société et l'exercice de leurs droits fondamentaux<sup>15</sup>.

Les seules tentatives menées ces dernières années pour mesurer le niveau de stigmatisation à l'encontre des personnes handicapées proviennent du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), partenaire de l'Etat géorgien dans ses réformes visant à améliorer l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers<sup>16</sup>. Ainsi, en 2014, l'organisation internationale mène une enquête auprès de jeunes Géorgiens qui révèle que 43% d'entre eux ont une perception stigmatisante du handicap, une attitude plus prégnante à Tbilissi que dans le reste du pays<sup>17</sup>. La même enquête montre toutefois que l'écrasante majorité des jeunes Géorgiens interrogés, à savoir 85%, « ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les personnes handicapées devraient vivre séparément des autres membres de la société »<sup>18</sup>, une proportion notable au vu de l'héritage de la période soviétique, au cours de laquelle les personnes handicapées étaient cachées du public dans des institutions spécialisées<sup>19</sup>. En outre, selon la représentante de l'UNICEF en Géorgie, interviewée par le quotidien russe *Kommersant*, 28,3% des citoyens géorgiens interrogés lors d'une nouvelle enquête menée en 2017 affirment avoir une « opinion négative » des personnes ayant des besoins spéciaux, ce qui représente une amélioration notable de la perception de ces derniers par leurs concitoyens<sup>20</sup>.

Plusieurs sources mentionnent la méconnaissance largement répandue dans la société géorgienne du syndrome de Down, sur lequel aucune information n'était disponible en langue géorgienne il y a encore quelques années<sup>21</sup>. Ainsi, selon Lia TABATADZE, responsable de l'ONG Georgian Down Syndrome Association et elle-même mère d'une petite fille trisomique, de nombreux parents et enseignants restent persuadés que le syndrome de Down peut être contagieux et, par conséquent, refusent la présence d'enfants trisomiques dans les écoles publiques non-spécialisées<sup>22</sup>. Elle ajoute toutefois que, grâce aux campagnes de sensibilisation et d'information menées ces dernières années par les ONG, les organisations internationales et les autorités géorgiennes, l'ignorance de la société et la prévalence des stéréotypes négatifs à l'encontre des personnes atteintes du syndrome de Down sont en net recul<sup>23</sup>, une information confirmée par d'autres sources telles que l'UNICEF et le Défenseur public<sup>24</sup>.

### 1.2.2. Une meilleure sensibilisation de la société géorgienne

En 1997 est créée l'association Babilina, dont l'objectif est de sensibiliser la société géorgienne à la situation des enfants atteints du syndrome de Down<sup>25</sup>. Dans les années

---

<sup>14</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

<sup>15</sup> Georgia Today, 22/03/2012 [url](#) ; Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#) ; République de Géorgie, Défenseur des droits, 04/02/2016 [url](#) ; Agenda.ge, 21/03/2017 [url](#) ; OC Media, 21/03/2017 [url](#) ; République de Géorgie, Défenseur des droits, 21/03/2020 [url](#)

<sup>16</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>17</sup> Unicef, décembre 2014, p. 9 [url](#) ; Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 35 [url](#)

<sup>18</sup> Unicef, décembre 2014, p. 105 [url](#)

<sup>19</sup> Chai Khana, février/mars 2019 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

<sup>20</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>21</sup> OC Media, 21/03/2017 [url](#) ; Europe Foundation, n. d. [url](#) ; Democracy & Freedom Watch, 21/03/2016 [url](#)

<sup>22</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#) ; Democracy & Freedom Watch, 21/03/2016 [url](#) ; Chai Khana, février/mars 2019 [url](#)

<sup>23</sup> Democracy & Freedom Watch, 21/03/2016 [url](#)

<sup>24</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; République de Géorgie, Défenseur des droits, 21/03/2019 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>25</sup> Georgia Today, 21/03/2019 [url](#)

2000, d'autres associations rassemblant des parents d'enfants trisomiques sont fondées (cf. *infra*, partie 2.4) ; elles cherchent à diffuser des informations sur le syndrome de Down, non seulement auprès des familles touchées mais également de l'opinion publique<sup>26</sup>. Elles sont particulièrement actives tous les 21 mars, déclaré par les Nations unies « Journée mondiale de la trisomie 21 » et fêté en Géorgie depuis 2012<sup>27</sup>. En outre, l'un des axes de travail de l'UNICEF, qui a noué un partenariat avec l'Etat géorgien à la suite de la Révolution des roses, est, selon *Kommersant*, l'éducation de l'opinion publique géorgienne sur la problématique des enfants et adultes ayant des besoins particuliers<sup>28</sup>.

Grâce à ce travail de sensibilisation, la question des handicaps et de l'inclusion des personnes souffrant de handicap dans la société n'est plus, comme cela l'était récemment, un « tabou » et de plus en plus de médias, de personnalités politiques et d'institutions culturelles abordent la question ouvertement<sup>29</sup>. Outre les activités organisées tous les 21 mars (expositions, conférences, réceptions d'enfants trisomiques au Parlement et au Palais présidentiel), largement couvertes par les médias nationaux<sup>30</sup>, de nombreuses initiatives culturelles intégrant des personnes aux besoins particuliers, profitant d'un « grand intérêt pour les handicaps » dans l'opinion publique, sont mises en place ces dernières années : spectacles de danse avec des danseurs en fauteuil roulant, fondation d'un théâtre « inclusif », dont un spectacle inclut une jeune actrice atteinte du syndrome de Down dans le rôle principal<sup>31</sup>, et d'un « paraorchestre », création du premier festival de musique inclusif à Tbilissi en juillet 2018<sup>32</sup>, promotion des œuvres d'un jeune peintre trisomique<sup>33</sup>. En 2015, la version géorgienne de l'émission « X-Factor », diffusée par la chaîne Roustavi 2, accueille Gogi, un présentateur atteint du syndrome de Down, dans un effort de « sensibilisation du public et de promotion de l'intégration des personnes ayant des handicaps », selon le directeur et producteur de l'émission<sup>34</sup>.

Certaines sources soulignent également le rôle central joué par l'expérience personnelle de certaines personnalités éminentes dans le recul des attitudes négatives à l'égard des personnes handicapées : il en va ainsi, par exemple, de l'ancien Président de la République Giorgi MARGVELACHVILI (2013-2018) et de son épouse Makka TCHITCHOVA, qui ne cachent pas que leur fils Temo est atteint du syndrome de Down et se déclarent publiquement favorables à une meilleure prise en charge des personnes trisomiques par l'Etat et à leur intégration au sein de la société géorgienne<sup>35</sup>.

Lorsqu'en février 2016, le député Gogi TOPADZE, du parti « L'Industrie sauvera la Géorgie », évoque avec mépris les personnes ayant le syndrome de Down lors d'une séance au Parlement, il provoque une forte réaction de la part des parlementaires, de la société civile et de l'opinion publique<sup>36</sup>, ainsi que les protestations du Défenseur des droits<sup>37</sup>, qui propose l'année suivante l'introduction d'un mécanisme législatif visant à sanctionner les discours de haine et offenses contre les personnes vulnérables de la part des députés<sup>38</sup>. Cette vive réaction de la société et des cercles politiques géorgiens, improbable il y a encore quelques années, est saluée comme une évolution positive par l'activiste Gia DJVARCHEICHVILI, membre de l'ONG Inclusive Society – Georgia Movement<sup>39</sup>.

---

<sup>26</sup> *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#)

<sup>27</sup> *Agenda.ge*, 21/03/2017 [url](#) ; *OC Media*, 21/03/2017 [url](#) ; *Georgia Today*, 21/03/2019 [url](#)

<sup>28</sup> *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#)

<sup>29</sup> Culture and Creativity Association, n. d. [url](#)

<sup>30</sup> *Agenda.ge*, 21/03/2017 [url](#) ; *OC Media*, 21/03/2017 [url](#) ; *Georgia Today*, 21/03/2019 [url](#) ; *Georgian Journal*, 23/03/2015 [url](#) ; *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#)

<sup>31</sup> *Sindrom Lioubvi*, 27/04/2017 [url](#)

<sup>32</sup> Culture and Creativity Association, n. d. [url](#)

<sup>33</sup> *Sputnik*, 21/03/2016 [url](#)

<sup>34</sup> *Georgian Journal*, 24/06/2015 [url](#)

<sup>35</sup> *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#) ; *Georgian Press*, 21/03/2014 [url](#) ; *Georgian Journal*, 23/03/2015 [url](#) ; *Agenda.ge*, 21/03/2017 [url](#) ; *Novaia Gazeta*, 21/03/2018 [url](#) ; *Georgia Today*, 21/03/2019 [url](#)

<sup>36</sup> *Democracy & Freedom Watch*, 21/03/2016 [url](#) ; *Eurasia Daily*, 04/02/2016 [url](#) ; République de Géorgie, Défenseur des droits, 04/02/2016 [url](#)

<sup>37</sup> République de Géorgie, Défenseur des droits, 04/02/2016 [url](#)

<sup>38</sup> République de Géorgie, Défenseur des droits, 10/02/2017 [url](#)

<sup>39</sup> *Meydan TV*, 28/09/2016 [url](#)

## 2. Situation sociale

### 2.1. Recul des abandons et des placements en institutions

Jusqu'au début des années 2000, selon Nino TSINTSADZE, directrice de l'ONG Nos enfants (cf. *infra*, partie 2.4), de nombreuses mères, en apprenant à la naissance que leur enfant était atteint du syndrome de Down, l'abandonnaient à la maternité<sup>40</sup>. Selon un article publié en 2016 dans la revue scientifique *The Journal of Pediatrics*, cette option est toujours prévue par la législation géorgienne : si un test prénatal confirme que l'enfant à naître est atteint de trisomie 21, l'avortement est légalement autorisé jusqu'à la 22<sup>ème</sup> semaine de grossesse, après avis d'un comité d'éthique. Par ailleurs, s'il naît avec la trisomie 21, il est largement accepté que ses parents l'abandonnent<sup>41</sup>.

Plusieurs témoignages de mères d'enfants trisomiques parus dans des sources publiques récentes confirment qu'il n'est pas rare que le personnel médical des maternités conseille aux accouchées d'abandonner leur nouveau-né<sup>42</sup>. Nino TSINTSADZE souligne toutefois qu'à l'heure actuelle, les abandons « ne surviennent pratiquement plus »<sup>43</sup>.

L'évolution des attitudes de la société envers les enfants handicapés est également visible à travers la réforme engagée depuis 2005 de la prise en charge des enfants orphelins ou privés de tutelle parentale, parmi lesquels se trouvent de nombreux enfants aux besoins particuliers abandonnés par leurs parents<sup>44</sup>. Jusqu'à cette date en effet, la plupart de ces enfants étaient placés dans des institutions spécialisées, dans lesquelles ils ne bénéficiaient d'aucun suivi personnalisé et étaient régulièrement victimes de violences<sup>45</sup>. Depuis le lancement de la réforme, élaborée par l'Etat en coopération avec l'UNICEF, l'agence d'aide au développement américaine USAID, l'Union européenne et un consortium d'associations et de réseaux professionnels de travailleurs sociaux et de personnel soignant<sup>46</sup>, l'écrasante majorité de la quarantaine d'institutions recensées en 2005, qui accueillaient alors environ 4000 enfants, a fermé<sup>47</sup>, si bien qu'il n'en existe en 2020 plus que deux, l'une à Tbilissi et l'autre à Kodjori, où résident environ 80 enfants souffrant de graves troubles de développement<sup>48</sup>. Selon le quotidien russe *Kommersant*, l'élaboration de solutions alternatives pour ces derniers est en cours de préparation à la date de février 2020<sup>49</sup>.

Selon un document de l'UNICEF daté de 2013, dont l'actualité est confirmée par l'article publié par *Kommersant* en février 2020, l'Etat géorgien propose trois solutions alternatives au placement des enfants dans des institutions<sup>50</sup> :

- **La réintégration de l'enfant dans sa famille biologique, accompagnée d'une allocation sociale**

Les familles qui acceptent de reprendre leur enfant bénéficient d'une allocation mensuelle de 120 laris (environ 38 euros) jusqu'à la 18<sup>ème</sup> année de l'enfant<sup>51</sup>. Des aides pécuniaires complémentaires, qui s'élèvent à 80 laris (25 euros) par mois en 2012<sup>52</sup> et à 180 laris (55 euros) en 2016<sup>53</sup>, sont prévues pour les parents d'enfants souffrant de handicaps<sup>54</sup>.

---

<sup>40</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

<sup>41</sup> MARGVELASHVILI, KARSELADZE, ABESADZE et KVLIVIDZE, octobre 2016 [url](#)

<sup>42</sup> Europe Foundation, n. d. [url](#) ; Sindrom Lioubvi, 27/04/2017 [url](#)

<sup>43</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#)

<sup>44</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#)

<sup>45</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>46</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>47</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#)

<sup>48</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>49</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>50</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>51</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>52</sup> Institute for War and Peace Reporting, 06/02/2012 [url](#)

<sup>53</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Sindrom Lioubvi, 27/04/2017 [url](#)

<sup>54</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Sindrom Lioubvi, 27/04/2017 [url](#)



En outre, afin de prévenir les abandons, des centres de réhabilitation de jour, qui proposent un soutien médical et émotionnel aux familles d'enfants aux besoins particuliers, existent depuis 2008, essentiellement à Tbilissi. Gérés par des ONG, ils sont financés par l'Etat par le biais d'un système de « vouchers » délivrés par le ministère de la Santé aux familles concernées<sup>55</sup>. Les familles peuvent également s'adresser à l'Agence des services sociaux : sur la base d'informations recueillies par un travailleur social au domicile de l'enfant, une commission multidisciplinaire doit déterminer les services nécessaires à son bon développement (thérapeute ou nounou spécialisée par exemple), dont les frais seront partiellement couverts par l'Etat<sup>56</sup>.

Toutefois, plusieurs sources soulignent que le statut de personne handicapée et les aides sociales qui en découlent ne peuvent être accordées à un enfant atteint du syndrome de Down qu'à partir du moment où il atteint l'âge de cinq ans<sup>57</sup> ou, dans le cas où une pathologie annexe se déclare, de trois ans<sup>58</sup>. Des parents dénoncent en outre le montant inadéquat des aides, insuffisant pour couvrir les soins médicaux des enfants souffrant de handicaps<sup>59</sup>.

- **Le placement de l'enfant dans une famille d'accueil**

Lorsque la réintégration de l'enfant dans sa famille biologique s'avère impossible, la solution privilégiée est celle du placement en famille d'accueil<sup>60</sup>, dans des foyers qui ne peuvent excéder quatre enfants au total<sup>61</sup>. Certaines familles, qualifiées de « familles spécialisées », n'accueillent que des enfants ayant des besoins particuliers, parmi lesquels des enfants atteints du syndrome de Down<sup>62</sup>. Payées 900 laris (environ 278 euros) par mois, contre 600 laris (185 euros) pour les familles accueillant des enfants sans besoin particulier, elles doivent suivre une formation obligatoire élaborée par l'Etat en coopération avec l'UNICEF et reçoivent les visites d'évaluation régulières de spécialistes du ministère de la Santé<sup>63</sup>.

Selon les données officielles, 1295 enfants géorgiens sont élevés dans des familles d'accueil fin 2019<sup>64</sup>.

- **Le placement de l'enfant dans une maison commune de type familial**

La troisième option, qui concerne 302 enfants à la fin de l'année 2019, est celle du placement de l'enfant dans des maisons communes de type familial, des structures de petite taille gérées par des ONG et accueillant huit ou neuf enfants, suivis au quotidien par des éducateurs. Les bâtiments servant de locaux à ces structures, dont l'achat a été financé par l'UNICEF, sont propriété de l'Etat géorgien, qui, depuis 2018, leur verse 32 laris (10 euros) par jour pour chaque pensionnaire ayant des besoins particuliers<sup>65</sup>.

En parallèle du système d'accueil étatique existe également un réseau de **refuges privés, généralement gérés par les communautés religieuses**, chrétienne ou musulmane, qui regrouperait, selon des estimations, environ 1000 enfants. Fonctionnant sans licence des autorités, ils sont critiqués en 2019 par la Défenseure publique Nino LOMDJARIA pour leur opacité et le risque qui en résulte de violation des droits des enfants qui y sont

---

<sup>55</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>56</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>57</sup> Institute for War and Peace Reporting, 06/02/2012 [url](#) ; Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 35 [url](#)

<sup>58</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#)

<sup>59</sup> Institute for War and Peace Reporting, 06/02/2012 [url](#)

<sup>60</sup> Unicef, 17/06/2013 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

<sup>61</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>62</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#) ; Unicef, 17/06/2013 [url](#)

<sup>63</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>64</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>65</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

accueillis. Cependant, selon des informations transmises par *Kommersant*, le gouvernement géorgien mène depuis 2018 un travail actif en direction de ces structures afin de les légaliser et, ainsi, de leur imposer les mêmes standards que dans les établissements subventionnés par l'Etat, si bien que nombre de ces refuges sont, à la date de février 2020, en cours de réorganisation ou de fermeture<sup>66</sup>.

Toutefois, si les réformes récentes ont permis une nette amélioration du système de prise en charge des enfants orphelins et privés de tutelle parentale, plusieurs sources soulignent l'insuffisance des moyens mis en œuvre par l'Etat pour assurer un soutien efficace aux enfants ayant des besoins particuliers abandonnés par leurs parents. Ainsi, à l'issue d'une vérification menée en avril 2017 dans des familles d'accueil et des maisons communes de type familial accueillant des enfants ayant le syndrome de Down, le Défenseur public fait état d'une inadéquation des services fournis avec les besoins des enfants accueillis : selon lui, les parents d'accueil et les éducateurs n'ont pas les compétences et connaissances nécessaires pour travailler avec des enfants trisomiques et faciliter leur développement physique, psycho-émotionnel et cognitif ; de plus, la situation des enfants, qui ne reçoivent pas les soins médicaux dont ils ont besoin, n'est pas suffisamment supervisée par les autorités<sup>67</sup>. De même, les ONG en charge de la gestion des maisons communes de type familial critiquent l'insuffisance du financement de l'Etat, qui ne couvre pas l'ensemble des soins médicaux et de réhabilitation ni les dépenses liées à certains postes indispensables, comme ceux d'« assistants » des personnes aux capacités limitées<sup>68</sup>.

## 2.2. Accès à l'éducation

En 2005 est adoptée la Loi pour une éducation inclusive qui prévoit que, à l'issue d'une période d'adaptation de sept ans, soit en 2012 au plus tard, toutes les écoles publiques du pays doivent être en mesure d'accueillir des enfants ayant des besoins particuliers parmi leurs élèves<sup>69</sup>. En 2006, dix écoles primaires et vingt écoles maternelles pilotes ouvrent leurs portes à des enfants handicapés<sup>70</sup>. En 2012 toutefois, selon un article alors publié par l'ONG Institute for War and Peace Reporting, seules vingt écoles sont adaptées pour recevoir des enfants ayant des besoins particuliers ; elles sont en outre confrontées à des problèmes financiers et logistiques qui limitent l'accès effectif des enfants aux établissements scolaires<sup>71</sup>. L'année suivante, le site d'informations spécialisé sur le Caucase *Kavkazskiy Uzel* dénombre quant à lui une dizaine d'écoles inclusives fonctionnant correctement dans tout le pays<sup>72</sup>. En octobre 2014, selon le site d'informations *Eurasianet*, 40% des écoles publiques géorgiennes sont fréquentées par des enfants ayant des besoins particuliers, alors au nombre de 3445. Toutefois, le même article souligne que, selon l'Agence des services sociaux, environ 10 000 autres enfants à besoins particuliers sont gardés par leur famille à domicile, à l'écart de la communauté, en raison de la stigmatisation dont les personnes handicapées sont toujours la cible<sup>73</sup>. En mars 2016, une centaine d'enfants atteints du syndrome de Down fréquente une école publique<sup>74</sup>. Plusieurs d'entre eux sont scolarisés à l'école n°198 de Tbilissi, fréquentée à 90% par des enfants ayant des besoins particuliers, les 10% restants étant représentés par des élèves « socialement vulnérables »<sup>75</sup>.

En 2014, selon *Eurasianet*, chaque école reçoit une allocation mensuelle de 350 laris (environ 110 euros) par mois pour le salaire d'un enseignant spécialisé, qui pourra prendre

---

<sup>66</sup> *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#)

<sup>67</sup> République de Géorgie, Défenseur des droits, 06/04/2017 [url](#)

<sup>68</sup> *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#)

<sup>69</sup> *Eurasianet*, 22/10/2014 [url](#) ; *Meydan TV*, 28/09/2016 [url](#) ; *Kommersant*, 22/02/2020 [url](#) ; *Kavkazskiy Uzel*, 03/04/2013 [url](#)

<sup>70</sup> *Meydan TV*, 28/09/2016 [url](#)

<sup>71</sup> Institute for War and Peace Reporting, 06/02/2012 [url](#)

<sup>72</sup> *Kavkazskiy Uzel*, 03/04/2013 [url](#)

<sup>73</sup> *Eurasianet*, 22/10/2014 [url](#) ; cf. également *Meydan TV*, 28/09/2016 [url](#)

<sup>74</sup> *Kavkaz Plus*, 21/03/2016 [url](#)

<sup>75</sup> République de Géorgie, Ministère de l'Education, de la Culture et du Sport, 21/03/2017 [url](#)



en charge six enfants. En outre, chaque région du pays est dotée d'une équipe multidisciplinaire formée de psychologues, de thérapeutes et d'enseignants spécialisés dont le rôle est d'évaluer les besoins des élèves handicapés fréquentant les écoles publiques et de préparer les enseignants en concordance. De plus, entre 2013 et 2014, environ 4700 professionnels de l'éducation et de psychologues spécialisés sont formés par le Centre national pour le développement professionnel des enseignants du ministère de l'Éducation<sup>76</sup>. Des programmes complémentaires d'aides aux familles élevant des enfants handicapés peuvent en outre être mis en place par les mairies<sup>77</sup>.

Le système, toutefois, montre des limites. Interviewé par une journaliste de *Kommersant* en 2020, Zourab TCHIABERACHVILI, vice-président du Comité de l'assurance maladie et de protection sociale du Parlement de Géorgie et ministre de la Santé, du Travail et des Affaires sociales en 2012, affirme que la persistance du problème de l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers au système éducatif géorgien n'est pas d'origine financière, le budget nécessaire étant disponible, mais dû au manque de ressources humaines spécialisées : travailleurs sociaux, tuteurs pour assurer un suivi personnalisé des enfants lors des cours, spécialistes de l'éducation inclusive<sup>78</sup>. D'autres sources pointent également d'autres lacunes : aucun livre spécialisé sur l'enseignement à des enfants atteints du syndrome de Down disponible en langue géorgienne jusqu'en 2013, date à laquelle deux livres sont traduits de l'anglais par une ONG locale<sup>79</sup> ; insuffisance des formations supérieures spécialisées pour les professionnels destinés à travailler avec des enfants handicapés<sup>80</sup> ; faiblesse des salaires pour les enseignants spécialisés<sup>81</sup> ; persistance des préjugés et de la stigmatisation parmi les enseignants et les parents des autres élèves, qui aboutit à de nombreux refus d'inscription d'enfants ayant des besoins particuliers dans les écoles publiques<sup>82</sup> ; disparité entre les grandes villes et les zones rurales<sup>83</sup>.

### 2.3. Accès à l'emploi

Les différentes sources publiques consultées concordent pour dire que l'accès à l'emploi reste l'un des problèmes les plus délicats pour les personnes souffrant de handicaps<sup>84</sup>, y compris pour celles atteintes du syndrome de Down qui sont pourtant, selon l'activiste Lia TABATADZE, totalement capables de travailler si elles ont la possibilité de suivre une formation adéquate<sup>85</sup>. Selon une enquête menée par l'ONG géorgienne Institute for the Development of Freedom of Information, les personnes handicapées ont en effet sept fois moins de chance de trouver un emploi en Géorgie qu'elles n'en ont dans le reste de l'Europe<sup>86</sup>.

Cette situation est due à plusieurs facteurs : scolarisation insuffisante ; manque de formations professionnelles adaptées ; inadaptation des lieux de travail aux besoins des personnes handicapées ; persistance de préjugés laissant penser qu'une personne trisomique est incapable de travailler<sup>87</sup>. En outre, le versement des aides sociales pour les personnes handicapées (environ 100 laris pour une personne trisomique, soit environ 28 euros<sup>88</sup>) cesse lorsqu'un bénéficiaire trouve un emploi dans le secteur public, une pratique

---

<sup>76</sup> Eurasianet, 22/10/2014 [url](#)

<sup>77</sup> Jnews, 12/03/2019 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>78</sup> Kommersant, 22/02/2020 [url](#)

<sup>79</sup> Institute for War and Peace Reporting, 06/02/2012 [url](#) ; Caucasian Knot, 16/10/2012 [url](#) ; Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#)

<sup>80</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 34 [url](#)

<sup>81</sup> Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

<sup>82</sup> Eurasianet, 22/10/2014 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#) ; Sputnik, 21/03/2016 [url](#) ; Caucasian Knot, 03/04/2013 [url](#)

<sup>83</sup> Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, 2016, p. 35 [url](#)

<sup>84</sup> Caucasian Knot, 03/04/2013 [url](#) ; OC Media, 05/07/2018 [url](#) ; Chai Khana, février/mars 2019 [url](#)

<sup>85</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#)

<sup>86</sup> Chai Khana, février/mars 2019 [url](#)

<sup>87</sup> OC Media, 05/07/2018 [url](#) ; Kommersant, 22/02/2020 [url](#) ; Chai Khana, février/mars 2019 [url](#)

<sup>88</sup> Sindrom Lioubvi, 27/04/2017 [url](#)

jugée discriminatoire par le Défenseur des droits et qui décourage les personnes concernées d'entrer dans la fonction publique, qui ne compte que 55 agents souffrant d'un handicap, sur un total de 47 000 fonctionnaires<sup>89</sup>. En juillet 2018 toutefois, un article du site d'informations *OC Media* affirme que le gouvernement est en train de préparer un projet d'amendement permettant le maintien de l'assistance sociale aux personnes handicapées employées dans le secteur public<sup>90</sup>.

Depuis quelques années, l'Etat géorgien met en place quelques mécanismes afin d'aider les personnes handicapées à intégrer le marché de l'emploi et d'inciter les employeurs à recruter plus de salariés à capacité limitée. Ainsi, des exemptions de taxe pouvant atteindre jusqu'à 6000 laris (environ 1600 euros) sont accordées pour les employés atteints d'un handicap, dont 50% du salaire est en outre subventionné par l'Etat les quatre premiers mois si leur contrat est ensuite prolongé de six mois au minimum. En outre, un système de soutien à l'emploi, appelé en anglais « *Supported Employment scheme* », emploie neuf spécialistes chargés d'aider mensuellement chacun au moins dix personnes handicapées à trouver un emploi, ce qui est considéré comme insuffisant par les ONG. Ces dernières pointent également du doigt l'inégalité entre Tbilissi et la province, où l'aide de l'Etat est moins présente<sup>91</sup>.

Devant l'insuffisance des mesures mises en place par le gouvernement, plusieurs initiatives venues de la société civile tentent d'apporter une aide aux personnes handicapées souhaitant entrer sur le marché du travail. En 2013, Lia TABATADZE fonde ainsi *Babale*, une entreprise de création et de vente d'objets de décoration qui emploie cinq personnes handicapées. Soutenue financièrement par l'ONG géorgienne Europe Foundation, elle organise également des formations professionnelles à l'intention de jeunes aux besoins spéciaux. Son modèle est par la suite repris par d'autres petites entreprises<sup>92</sup>. Une autre ONG, Anika, ouvre un centre de jour à Tbilissi dans lequel les personnes handicapées peuvent obtenir un soutien dans leur recherche d'emploi, acquérir des compétences professionnelles ou bénéficier d'aides matérielles, comme des prêts de locaux où exercer ou d'un véhicule adapté pour se rendre sur leur lieu de travail. A la date de juillet 2018, 29 personnes ont ainsi pu être aidées par l'ONG, qui affirme avoir encore une liste de 120 bénéficiaires en attente<sup>93</sup>.

## 2.4. Associations apportant un soutien

Plusieurs associations géorgiennes sont actives dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées, dont seules quelques-unes sont spécialisées sur les personnes trisomiques. La plus importante d'entre elles est la Georgian Down Syndrome Association<sup>94</sup>, membre de l'International Down Syndrome Association<sup>95</sup>. Fondée par Nino TSINTSADZE en 2006 sous le nom « Our Children »<sup>96</sup>, elle prend son nom actuel en 2017<sup>97</sup> et est aujourd'hui présidée par Lia TABATADZE<sup>98</sup>. Forte de plusieurs centaines d'adhérents, elle a pour objectif principal d'informer les parents sur les services dont peuvent bénéficier les enfants trisomiques et de leur apporter un soutien émotionnel, de protéger les droits des personnes trisomiques et de sensibiliser l'opinion publique et le personnel médical à leur condition afin de réduire la stigmatisation dont elles font l'objet<sup>99</sup>.

En mars 2019, l'association ouvre, avec le soutien financier de la Fondation « Open Society Georgia », le premier centre d'information pour les parents d'enfants atteints du syndrome

---

<sup>89</sup> OC Media, 05/07/2018 [url](#)

<sup>90</sup> OC Media, 05/07/2018 [url](#)

<sup>91</sup> OC Media, 05/07/2018 [url](#)

<sup>92</sup> Europe Foundation, n. d. [url](#)

<sup>93</sup> OC Media, 05/07/2018 [url](#)

<sup>94</sup> Site internet (en géorgien) : [url](#)

<sup>95</sup> Europe Foundation, n. d. [url](#)

<sup>96</sup> Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#)

<sup>97</sup> Georgia Today, 21/03/2019 [url](#)

<sup>98</sup> Georgian Down Syndrome Association, s. d. [url](#)

<sup>99</sup> Europe Foundation, n. d. [url](#) ; Kavkazskiy Uzel, 03/04/2013 [url](#) ; Meydan TV, 28/09/2016 [url](#)

de Down, situé dans les locaux de l'entreprise Babale (cf. *supra*, partie 2.3.). Outre un soutien aux familles concernées, le centre propose une hotline gratuite, opérationnelle à partir du 19 mars 2019<sup>100</sup>.

Par ailleurs, un article du site pro-russe *Sputnik Georgia* d'octobre 2018 mentionne une autre ONG, « Les Enfants du Soleil », dont le nom se réfère au surnom donné en russe aux enfants trisomiques, les « enfants ensoleillés » (« *solnetchnye deti* »). Fondée par Inga LOLADZE, également mère d'une petite fille trisomique, l'association gère à Tbilissi un centre de réhabilitation, « L'Espace du Soleil »<sup>101</sup>. Aucune information complémentaire sur ses activités n'a pu être trouvée dans les sources publiques consultées en français, anglais et russe.

---

<sup>100</sup> Ekho Kavkaza, 18/03/2019 [url](#) ; Open Society Georgia Foundation, 18/03/2019 [url](#) ; 4u.ge, 19/03/2019 [url](#)

<sup>101</sup> Sputnik Georgia, 26/10/2018 [url](#)

## Bibliographie

Sites web consultés en mars 2020

### Texte juridique

République de Géorgie, « Law of Georgia on the elimination of all forms of discrimination », 02/05/2014

[https://www.legislationline.org/download/id/5558/file/Georgia\\_law\\_antidiscrimination-2014\\_en.pdf](https://www.legislationline.org/download/id/5558/file/Georgia_law_antidiscrimination-2014_en.pdf)

### Organisations intergouvernementales

Unicef, « National Youth Survey. Analysis Of The Situation And Needs Of Youth In Georgia », décembre 2014, 121 p.

<https://www.unicef.org/georgia/media/1136/file/Youth%20Survey.pdf>

Unicef, « In Georgia, new emphasis on foster care and small group homes over large institutions », 17/06/2013

[https://www.unicef.org/infobycountry/georgia\\_69653.html](https://www.unicef.org/infobycountry/georgia_69653.html)

### Institutions nationales

République de Géorgie, Défenseur des droits, « Public Defender's Statement on World Down Syndrome Day », 21/03/2020

<http://www.ombudsman.ge/eng/akhali-ambebi/200321103119sakhalkho-damtsvelis-gantskhadeba-daunis-sindromis-saertashoriso-dghestan-dakavshirebit>

République de Géorgie, Défenseur des droits, « Public Defender's Statement on the World Down Syndrome Day », 21/03/2019

<http://www.ombudsman.ge/eng/akhali-ambebi/sakhalkho-damtsvelis-gantskhadeba-daunis-sindromis-saertashoriso-dghestan-dakavshirebit>

République de Géorgie, Défenseur des droits, « Recommendation concerning Problems in Foster Care Service for Children with Disabilities », 06/04/2017

<http://www.ombudsman.ge/eng/akhali-ambebi/recommendation-concerning-problems-in-foster-care-service-for-children-with-disabilities>

République de Géorgie, Ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport, « Our Voice in Society », 21/03/2017

<http://mes.gov.ge/content.php?id=7093&lang=eng>

République de Géorgie, Défenseur des droits, « Public Defender Addresses Parliament to Regulate MPs' Offensive Speeches », 10/02/2017

<http://www.ombudsman.ge/eng/akhali-ambebi/public-defender-addresses-parliament-to-regulate-mps-offensive-speeches>

République de Géorgie, Défenseur des droits, « Public Defender's Statement on MP Gogi Topadze's Speech in Parliament », 04/02/2016

<http://www.ombudsman.ge/eng/akhali-ambebi/public-defenders-statement-on-mp-gogi-topadzes-speech-in-parliament>

## Organisations non gouvernementales

Open Society Georgia Foundation, « Information Center for Parents of Children with Developmental Delay », 18/03/2019

<https://osgf.ge/en/information-center-for-parents-of-children-with-developmental-delay/>

Sindrom Liubvi, « Девушка с синдромом Дауна играет в театре Тбилиси » [Une jeune fille avec le syndrome de Down joue dans un théâtre de Tbilissi], 27/04/2017

<https://sindromlubvi.ru/news/devushka-s-sindromom-dauna-igraet-v-teatre-tbilisi/>

Georgian Coalition for Children and Youth Welfare, « Implementation Of The Convention On The Rights Of The Child In Georgia: An Alternative Report », 2016, 46 p.

[https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRC/Shared%20Documents/GEO/INT\\_CRC\\_NGO\\_GEO\\_23821\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRC/Shared%20Documents/GEO/INT_CRC_NGO_GEO_23821_E.pdf)

Media Development Foundation, « No To Phobia! Weekly Newsletter Of Media Development Foundation And Georgian Democracy Initiative », n°10, 21-27 avril 2014, 11 p.

<http://mdfgeorgia.ge/uploads//ENG10MDF-GDI%20Newsletter.pdf>

Institute for War and Peace Reporting, « Calls for Better Provision for Georgia's Disabled Children », 06/02/2012

<https://www.ecoi.net/en/document/1271860.html>

Culture and Creativity Association, « Шесть инклюзивных кейсов из Грузии » [Six cas inclusifs de Géorgie], n. d.

<https://www.culturepartnership.eu/article/unlimited-ge>

Europe Foundation, « Babale Goes Online », n. d.

<http://www.epfound.ge/babale-goes-online/>

Georgian Down Syndrome Association, « საქართველოს დაუნის სინდრომის ასოციაციის გუნდის წევრები » [Membres de l'équipe de la Georgian Down Syndrome Association], s. d.

<http://dsageorgia.ge/ჩვენს-შესახებ/გუნდი/>

## Think tanks, universités et centres de recherches

MARGVELASHVILI, KARSELADZE, ABESADZE et KVLIVIDZE, « Child Health Care in Georgia », The Journal of Pediatrics, octobre 2016, vol. 177, supplement, p. S68-S70

[https://www.jpeds.com/article/S0022-3476\(16\)30147-0/fulltext](https://www.jpeds.com/article/S0022-3476(16)30147-0/fulltext)

## Médias

Kommersant, « Дом вместо детдома » [Une maison à la place d'un orphelinat], 22/02/2020

<https://www.kommersant.ru/doc/4260633>

Georgia Today, « World Down Syndrome Day », 21/03/2019

<http://georgiatoday.ge/news/14936/World-Down-Syndrome-Day>

Agenda.ge, « Georgia joins global social campaign to mark World Down Syndrome Day », 21/03/2019

<https://agenda.ge/en/news/2019/786>

4u.ge, « Мультимедийная группа 4U оказывает поддержку Международному дню человека с синдромом Дауна » [Le groupe de multimédia 4U apporte son soutien à la Journée internationale des personnes ayant le syndrome de Down], 19/03/2019  
<https://4u.ge/ru/multimedijnaya-gruppa-4u-okazyvaet-podderzhku-mezhdunarodnomu-dnyu-cheloveka-s-sindromom-dauna>

Ekho Kavkaza, « В Тбилиси заработал первый информационный центр для родителей детей с ОВЗ » [A Tbilissi a été lancé le premier centre d'informations pour les parents d'enfants ayant des besoins spéciaux], 18/03/2019  
<https://www.ekhokavkaza.com/a/29828092.html>

Jnews, « Для равных возможностей: изменения в программе мэрии » [Pour des opportunités égales : amendements au programme de la mairie], 12/03/2019  
<http://jnews.ge/?p=29857>

Chai Khana, « Youth and Disability in Georgia: Emerging From the Sidelines », février/mars 2019  
<https://chai-khana.org/en/story/788/youth-and-disability-in-georgia-emerging-from-the-sidelines>

Sputnik Georgia, « "Исповедь" матери ребенка с синдромом Дауна: от отчаяния к счастью » [La « confession » de la mère d'un enfant avec le syndrome de Down : du désespoir au bonheur], 26/10/2018  
<https://sputnik-georgia.ru/reviews/20181026/242665831/Isposed-materi-rebenka-s-sindromom-Dauna-ot-otchayaniya-k-schastyu.html>

OC Media, « People with disabilities struggle to gain employment in Georgia », 05/07/2018  
<https://oc-media.org/features/people-with-disabilities-struggle-to-gain-employment-in-georgia/>

Novaya Gazeta, « «Много носков» » [Beaucoup de chaussettes], 21/03/2018  
<https://novayagazeta.ru/articles/2018/03/21/75890-lots-of-socks-aktsiya-posvyaschennaya-mezhdunarodnomu-dnyu-cheloveka-s-sindromom-dauna>

OC Media, « World Down Syndrome Day marked in Georgia », 21/03/2017  
<https://oc-media.org/world-down-syndrome-day-marked-in-georgia/>

Agenda.ge, « Georgia marks World Down Syndrome Day », 21/03/2017  
<https://agenda.ge/en/news/2017/516>

Meydan TV, « The "Hidden Children" of the South Caucasus », 28/09/2016  
<https://www.meydan.tv/en/article/the-hidden-children-of-the-south-caucasus/>

Sputnik, « Юноша с синдромом Дауна прославился в Грузии как художник » [Un jeune homme avec le syndrome de Down a été célébré en Géorgie comme artiste], 21/03/2016  
<https://sputnik-georgia.ru/society/20160321/230693544/malchik-s-sindromom-dauna-mama-ja-pravda-bolnoi.html>

Kavkaz Plus, « Школы Грузии могут обучать «солнечных детей» — Минобразования » [Les écoles de Géorgie peuvent enseigner aux « enfants ensoleillés » - Ministère de l'Éducation], 21/03/2016  
<https://www.kavkazplus.com/news.php?id=4599#.XnjnNnJCfIU>

Democracy & Freedom Watch, « Down Syndrome Day marked in Tbilisi », 21/03/2016  
<https://dfwatch.net/down-syndrome-day-marked-in-tbilisi-41171>



Eurasia Daily, « Georgian society speaks against MP who insulted president », 04/02/2016  
<http://eadaily.com:8080/en/news/2016/02/04/georgian-society-speaks-against-mp-who-insulted-president>

Georgian Journal, « European Down Syndrome Association endorses a person with the condition to co-host Georgian X-Factor », 24/06/2015  
<https://www.georgianjournal.ge/society/30807-european-down-syndrome-association-endorses-a-person-with-the-condition-to-co-host-georgian-x-factor.html?rnd=1554483997.0834>

Georgian Journal, « President of Georgia and his spouse host children with Down Syndrome », 23/03/2015  
<https://www.georgianjournal.ge/society/30013-president-of-georgia-and-his-spouse-host-children-with-down-syndrome.html>

Eurasianet, « Georgia: Inclusive Public Education Making Progress », 22/10/2014  
<https://eurasianet.org/georgia-inclusive-public-education-making-progress>

Georgian Press, « Президент Грузии: Мы обязаны больше знать о синдроме Дауна » [Le Président de Géorgie : nous devons en savoir plus sur le syndrome de Down], 21/03/2014  
<http://georgianpress.ge/com/news/view/986?lang=2>

Kavkazskiy Uzel, « В Грузии люди с синдромом Дауна не могут найти работу, говорят представители НПО » [En Géorgie les personnes ayant le syndrome de Down ne peuvent pas trouver de travail, disent les représentants des ONG], 03/04/2013  
<https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/222103/>

Caucasian Knot, « In Georgia, people with Down syndrome cannot find work, NGO activists assert », 03/04/2013  
<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/23535/>

Caucasian Knot, « Protesters in Tbilisi demand to ratify UN Convention on Invalids' Rights », 16/10/2012  
<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/22577/>

Georgia Today, « Georgia marks first World Down Syndrome Day on March 21 », 22/03/2012  
[http://old.georgiatoday.ge/article\\_details.php?id=9976](http://old.georgiatoday.ge/article_details.php?id=9976)